

Monsieur Alfred MARIE-JEANNE

Paris le 09 janvier 2014

Député de Martinique

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation du laboratoire CEREGMIA de l'Université des Antilles et de la Guyane qui défraie la chronique depuis de nombreuses années à cause de sa gestion de plus en plus problématique.

En effet, ce laboratoire a déployé un important dispositif de ramifications en vue de capter des fonds européens sur des programmes dont le contenu et la réalisation sont des plus douteux.

Deux rapports successifs de la Cour des Comptes mettent en évidence les manipulations, les dérapages, et les irrégularités auxquels se livre le directeur de ce groupe de recherche.

Le rapport de la Cour couvrant la période 1999-2003 faisait état de difficultés avec des factures, émettait des observations très sévères sur l'utilisation des fonds européens et notait un déficit important généré par des activités de ce laboratoire au détriment de l'UAG.

Dix ans plus tard, un autre rapport de la Cour, relatif aux exercices 2005-2010, remis aux autorités de l'UAG début 2013, formule des observations définitives qui une fois de plus mettent gravement en cause ce même laboratoire.

Ce document met l'accent sur plusieurs dérives notamment :

- d'un bilan d'une opération qui ne permet pas de s'assurer de son exécution intégrale,
- d'un compte- rendu d'exécution financière ne permettant pas de s'assurer de la réalité des dépenses consenties et de leur imputabilité à l'opération,
- de demandes de financements et de versements de subventions à postériori,
- de programmation d'opérations, de déprogrammation, puis de reprogrammation après intervention politique,
- de demandes de paiement intermédiaire et de titre de recettes émis qui ne concordent pas,
- de coûts prévisionnels, de détails de postes de dépenses et de subventions octroyées parfaitement identiques alors qu'il s'agit d'opérations de nature totalement différentes,

-d'un marché qui n'a donné lieu à aucune mise en concurrence et est sans objet lors de sa conclusion,

-d'absence d'éléments tendant à établir la consistance de prestations,

-de signatures totalement différentes émanant pourtant de la même personne, etc.

C'est donc régulièrement, de manière répétée, sur une longue période que les agissements de ce laboratoire et de son directeur sont dénoncés par la Cour des Comptes sans conséquence à ce jour.

Convaincu de son impunité, le principal intéressé tente de déstabiliser par tous les moyens la présidente en exercice de l'UAG démocratiquement élue le 25 janvier 2013 allant jusqu'à demander publiquement sa démission et celle de ses vice-présidents.

Monsieur le Premier Ministre, je vous demande de bien vouloir m'indiquer les initiatives que vous envisagez de prendre afin de faire cesser ces malversations qui gangrènent depuis si longtemps l'Université.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alfred MARIE-JEANNE

